



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-Une-fuite-de-plus-de-230-litres-sur-le-circuit-primaire-du-reacteur-2-passee-inapercue>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Dampierre : Une fuite de plus de 230 litres sur le circuit primaire du réacteur 2 passée inaperçue**

26 juin 2018

France : Dampierre : Une fuite de plus de 230 litres sur le circuit primaire du réacteur 2 passée inaperçue

Le 20 juin 2018, le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Dampierre redémarre après un arrêt pour maintenance. Une fuite se produit alors sur le circuit primaire principal qui véhicule de l'eau sous très haute pression et permet de refroidir le combustible. Malgré son importance - plus de 230 litres par heure - elle ne sera pas détectée immédiatement par les équipes. Il faudra pour cela attendre plus d'une heure. Non seulement le seuil de fuite maximal fixé par les règles générales d'exploitation a été dépassé, mais la conduite à tenir dans une telle situation n'a pas été respectée par l'exploitant : il aurait dû dans l'heure baisser la température et la pression du circuit primaire. L'origine de cette fuite vient elle aussi accabler un peu plus EDF : lors de l'arrêt pour maintenance, un filtre a été changé sur le circuit qui contrôle le volume, la qualité et le taux de bore de l'eau du circuit primaire. Mais une vanne a été mal refermée.

Cet évènement, déclaré le 22 juin 2018 à l'Autorité de sûreté nucléaire, se produit peu de temps après la mise à l'arrêt du réacteur 1 en raison d'une [défaillance technique](#). Si la division locale de l'Autorité de sûreté nucléaire a pointé du doigt les retraits du site en terme de protection des travailleurs et de l'environnement dans son [appréciation 2017](#), elle soulignait aussi les problèmes de maintenance, bien souvent à l'origine d'arrêts de réacteurs à rallonge et d'évènements significatifs pour la sûreté ou l'environnement. **Retour sur le dernier en date avec l'avis d'incident de l'ASN et la déclaration publique de l'exploitant qui démontre, une fois de plus, tout son art de la communication dans sa manière de présenter les faits.**

Ce que dit l'ASN :

Le 26/06/18

Non-respect d'un critère de débit de fuite du circuit primaire principal du réacteur 2 lors des opérations de redémarrage à l'issue de son arrêt programmé pour maintenance

Le 22 juin 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) un évènement significatif pour la sûreté (ESS) relatif au non-respect d'un critère de fuite du circuit primaire principal du réacteur 2.

Le 20 juin 2018, le réacteur 2 est en cours de redémarrage après son arrêt programmé pour maintenance. **Vers 11h30, à la suite de la remise en service d'un filtre remplacé au cours de l'arrêt, le débit de fuite du circuit primaire principal dépasse le critère maximal de 230 litres par heure** fixé par les règles générales d'exploitation ([RGE](#)).

Sur un réacteur à eau sous pression, le refroidissement du combustible est assuré par un [circuit primaire](#) fermé contenant de l'eau à pression et température élevées. Des fuites dites « technologiques » sont prévues par conception sur le circuit primaire, notamment au niveau des organes de robinetterie. Elles sont collectées dans des réservoirs ou via les circuits fermés connexes au circuit primaire. Les RGE définissent des critères de débit de fuite du circuit primaire à ne pas dépasser.

L'équipe de conduite identifie le dépassement du critère de débit de fuite à 12h45. Pour résorber cette situation, **plusieurs vannes sont manœuvrées** en local afin de **s'assurer de leur bonne fermeture**. Quelques minutes après, le débit de fuite primaire redevient conforme.

Cette fuite importante, qui n'a pas été détectée immédiatement, a conduit au dépassement de l'un des critères de débit de fuite primaire définis dans les RGE pendant une heure et vingt minutes ainsi qu'au non-respect de la conduite à tenir consistant à amorcer le [repli](#) du réacteur sous une heure.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement de l'installation.

Cet évènement a été classé au **niveau 1** de l'échelle INES, qui en compte 7, en raison du **non-respect d'une conduite à tenir imposée par les RGE** et de la **détection tardive** de la fuite interne du circuit primaire principal.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-d-un-critere-de-debit-de-fuite-du-circuit-primaire-principal-du-reacteur-2>

Ce que dit EDF :

Le 25/06/18

Détection tardive d'un défaut d'étanchéité d'une vanne

Le 20 juin 2018, les équipes de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly procèdent au **remplacement d'un filtre sur le circuit de contrôle chimique et volumétrique [1]** de l'unité de production n°2.

A l'issue de cette opération, une vanne du circuit n'a pas été correctement fermée, ce qui a généré un défaut d'étanchéité de ce circuit.

Dès la détection de l'écart, les intervenants du site ont fermé la vanne, permettant de remettre le circuit en conformité.

Les règles d'exploitation de la centrale imposent que la vanne soit fermée dans l'heure suivant la détection de l'écart, or **la manœuvre a été réalisée 1 heure et 20 minutes après le remplacement du filtre.**

Cet écart n'a eu aucune conséquence sur la sûreté de l'installation mais, compte tenu de sa détection tardive, il a été déclaré par la Direction de la centrale de Dampierre-en-Burly, le 22 juin 2018, à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), comme **événement significatif sûreté de niveau 1** sur l'échelle INES, qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-dampierre/actualites/detection-tardive-d-un-defaut-d-etancheite-d-une-vanne>

Notes

[1] Le circuit de contrôle chimique et volumétrique, situé dans la partie nucléaire de l'installation, permet principalement de maintenir la qualité de l'eau du circuit primaire, d'ajuster son volume et de régler sa teneur en acide borique.